

En outre des collèges des arts et de théologie il y a de nombreuses écoles professionnelles, le type de l'instruction donnée par une institution étant généralement désigné par le nom que l'on peut voir dans le tableau 17 ci-dessous. Le groupe le plus nombreux se compose de collèges agricoles; il y en a cinq. Cette liste ne mentionne pas tous les collèges, car certaines institutions universitaires incluent d'importants collèges qui ne sont pas mentionnés séparément, à cause de leur affiliation avec l'université, et c'est celle-ci qui en fait le rapport. (Voir note générale, tableau 17.) Cette liste comprend les institutions donnant un cours d'instruction d'au moins deux ans avant l'immatriculation, ou un cours équivalent à ceux des séminaires où les études requises ne sont pas définitivement exprimées en termes d'immatriculation.

**Inscription.**—Les inscriptions rapportées par les universités se totalisent à 57,254, par les collèges, 25,137. Il n'est pas rare, cependant, qu'un étudiant fasse une partie de ses études dans une université et une partie dans des collèges affiliés; les deux institutions faisant rapport. Ces duplications étant éliminées, le total net d'élèves inscrits pendant l'année a été de 72,152, dont 46,354 étudiants et 25,798 étudiantes. Près de 50 p.c., ou 36,038 suivaient un cours d'études de rang universitaire, c'est-à-dire des cours pour lesquels l'immatriculation avait été nécessaire. Sur ce nombre il y avait 23,543 hommes et 12,495 femmes. Ceux qui suivaient le cours annuel complet étaient répartis en différentes branches d'études comme suit:

Arts et science pure, 18,200; génie et sciences appliquées, 2,787; médecine, 2,763; pédagogie, 2,480; philosophie et théologie, 2,430; musique, 2,010; agriculture, 1,266; science ménagère, 1,261; commerce, 1,280; droit, 884; hygiène publique et soins des malades, 847; pharmacie, 550; dentisterie, 452; sylviculture, 171; sciences vétérinaires, 156; sociologie, 116, etc. Les étudiants par correspondance et les étudiants dans les cours abrégés étaient au nombre de 15,638, dont 4,779 se préparaient pour leur degré universitaire.

**Degrés décernés.**—Sur un total de 6,772 degrés, licences et diplômes décernés par les universités et les collèges, 2,427 ou 35·7 p.c. furent décernés à des femmes et 4,345, à des hommes. Le degré le plus populaire tant pour les femmes que pour les hommes est le B.A.; il a été décerné à 1,274 hommes et 912 femmes. Vient ensuite le M.D., 639, et B.Sc., 322.

**Statistiques financières.**—Les déclarations indiquent que l'actif des universités et collèges se totalise à \$129,080,664, comprenant dotations, terrains, bâtiments, outillage et toutes autres propriétés des institutions faisant rapport, excepté en certains cas où la valeur de la propriété n'a pas été estimée. Le revenu total de l'année académique a été de \$15,074,337, dont \$2,435,344 proviennent de placements ou dotations, \$6,383,338, d'octrois provinciaux ou municipaux, \$2,969,265, des honoraires d'enseignement et autres honoraires (excepté la pension et le logement) payés par les étudiants et le reste, d'autres sources non classifiées; 4·9 p.c. des dépenses sont inscrites au compte capital.